

Phénomènes aérospatiaux inexpliqués : la Commission 3AF-PAN relève le défi

Une société savante réunissant le top du secteur aérospatial civil et militaire français depuis un quart de siècle, l'Association Astronautique et Aéronautique de France (3AF), organisait le 1^{er} octobre dernier dans les prestigieux salons de l'Aéroclub de France à Paris, une conférence de presse annonçant le lancement en son sein d'une commission dédiée à l'étude des phénomènes aérospatiaux non expliqués (3AF-PAN). NEXUS était convié.

Dix ans après la publication du fameux rapport Cometa, concocté sous l'égide de l'Institut des hautes études de défense nationale, qui reste à ce jour la meilleure analyse reprise par les chercheurs du monde entier, des ingénieurs issus des grandes écoles (Polytechnique, Supaéro, Mines...) vont mutualiser leurs compétences afin de faire avancer notre compréhension de ce qui représente certainement le plus grand défi lancé à notre humanité. Après un demi-siècle de puissante désinformation étasunienne, accompagnée en cela par la production cinématographique de science-fiction ridiculisant souvent en les popularisant les questions entourant ces intrusions aériennes, la France se trouve à nouveau à la pointe de la recherche dans ce domaine spécifique pour les années à venir.

Alain Boudier, président de cette « *dream team* » (*dixit*) a ainsi précisé que la 3AF-PAN consacrera, entre autre, les compétences de pointe de ses membres à l'étude approfondie des cas inexpliqués les plus irréfutables et caractéristiques, parmi les 850 recueillis par la gendarmerie au cours des quarantes dernières années. Ce travail donnera lieu à un rapport officiel substantiel en mars 2010.

Dans la foulée des dernières prises de position au Japon, au Vatican (voir page 18), et dans plusieurs pays, cette conférence de presse, à laquelle assistaient des Attachés de Défense de Russie, d'Espagne, du Chili, et d'Allemagne, et haut gradés de la Défense française, permet de comprendre que le sujet figure bien parmi les préoccupations significatives des états-majors.

NEXUS était convié pour recueillir le détail de l'annonce de cette initiative, qui en elle-même constitue une avancée fondamentale vers une reconnaissance officielle des intrusions aériennes inexpliquées sur notre planète.

Conférence de Jean-Gabriel Greslé

Le terme « Phénomènes Aériens¹ Non identifiés » pourrait s'appliquer à n'importe quel phénomène observable apparaissant dans notre atmosphère. Il suggère en outre que nous ne possédons pas la moindre notion de ce dont il pourrait s'agir. Si c'était le cas, nous ne serions pas assemblés ici aujourd'hui.

Par ailleurs, si les intrusions que nous allons évoquer demeureraient réellement non identifiées, leur étude serait, par définition, impossible. Elles possèdent fort heureusement, depuis la fin des années 40, suffisamment de caractéristiques précises qui permettent de les identifier presque à coup sûr, à chaque fois qu'elles sont relevées par des observateurs compétents ou mieux encore, détectées par un radar, ou les deux à la fois.

Pour illustrer ce propos, reportons-nous vers l'immédiat après guerre et notons les sigles que la défense américaine utilisait pour désigner des intrusions qui commençaient à se manifester de façon un peu trop voyante.

Les documents suivants vous permettent de comprendre ce que représentaient, pour les techniciens de l'Air Force, les manifestations que nous nommons pudiquement P.A.N. Ils permettent en outre de vérifier que les dénominations utilisées suggèrent toutes des engins matériels construits :

1946 - Intelligence Report TOP SECRET du 13-08/-46 : « *Guided missiles* », « *Propelled projectiles* », « *self-destroying machine* », « *engine resembling a huge cigar* ».

1947 - Synthèse du général Twining, commandant de l'Air Material Command au général commandant de ce qui était encore les Army Air Forces, du 23-09-47. SECRET : « *Flying discs* ».

1948 - Intelligence Memorandum Number 7, SECRET, du 21-01-48 : « *Unconventional aircraft* ».

1949 - MEMO du SAC de San Antonio à Edgar Hoover Bureau File # 65-58300 du 31-01-49 : « *Unidentified Aircraft* », « *Flying discs* », « *Flying Saucers* », « *Balls of fire* ».

1950 - Memo AFOIC-CC-1 du général Cabell, CONFIDEN-



De gauche à droite : Jean-François Georges, Khoa Đang-Tran, Jean-Gabriel Greslé, Alain Boudier, Michel Scheller, Jean-François Clervoy, Pierre Bescon, Paul Kuentzmann. N'apparaît pas sur la photo François Louange, pourtant présent et membre de la commission.

TIAL du 8-9-50 : « *Unconventional Aircraft* ».

1953 - AFR 200 utilise le terme « *Unidentified Flying Object* », apparu vers 1952, cependant sa signification est précisée dès le début de cette réglementation : « *Any aircraft or airborne object which, by performance, aerodynamics characteristics, or unusual features, does not conform to any presently known aircraft type* », c'est-à-dire : « *Tout aéronef ou objet, par ses performances, ses caractéristiques aérodynamiques, ou des éléments inusuels, ne correspond à aucun type d'avion actuellement connu.* ».

Il faudrait y ajouter la terminologie utilisée par la réglementation américano-canadienne JANAP 146 E (révision du 17-5-77), qui reprend certaines des appellations que nous venons de voir : « *Missiles* », « *Unidentified flying objects* », « *Aircraft of unconventional design* ».

En résumé, les mots utilisés pour nommer les engins responsables des incursions observées étaient donc, jusqu'en 1952 et par ordre alphabétique :

- *aircraft of unconventional design* (aéronef de conception non conventionnelle) ;
- *balls of fire* (boules de feu) ;
- *engine resembling a huge cigar* (engin ressemblant à un énorme cigare) ;
- *flying discs* (disques volants) ;
- *flying saucers* (soucoupes volantes) ;
- *guided missiles* (missiles guidés) ;
- *missiles* (missiles) ;
- *propelled projectiles* (projectiles propulsés) ;
- *self destroying machines* (machines s'autodétruisant) ;
- *unconventional aircraft* (aéronef non conventionnel) ;
- *unidentified aircraft* (aéronef non identifié).

Rien, dans cette terminologie, n'évoque de près ou de loin de vagues phénomènes naturels ou non. Il s'agit bien

d'aéronefs, de machines ou de missiles !

Dans la réglementation AFR 2002², certains Français ont critiqué le terme *unidentified flying objects*, objets volants non identifiés, en prétendant que nul n'était certain qu'il s'agissait d'objets et moins encore de vol au sens courant du terme. C'était une erreur. Pour le législateur américain, ces précisions étaient délibérées, même si le terme non identifié était et reste un piège sémantique³.

En résumé, les documents présentés permettent de conclure que pour l'US Air Force et l'état-major des armées américaines dès 1946, ainsi que pour le FBI par la suite, il n'a jamais été question de phénomènes aériens, mais bien de véhicules inconnus, utilisant pour leur propulsion et leur sustentation une ou des technologies originales. Ces véhicules intervenaient à leur guise dans les espaces aériens des États-Unis et disparaissaient ensuite en éludant toute poursuite, ce qui posait évidemment de multiples problèmes.

Survols des bases atomiques

Loin de manifester un comportement aléatoire, les incursions vont changer de forme en décembre 1948. Elles visitent les zones les plus secrètes des États-Unis, celles où l'arme atomique est conçue, élaborée et stockée. Elles apparaissent souvent comme des météores de couleur vert intense, et manifestent des comportements étranges : vitesses beaucoup trop lentes, changements de direction, vols stationnaires, etc. L'inquiétude des autorités de l'*Atomic Energy Commission* est immédiate et se traduit par des conférences, des réunions des services de sécurité et du renseignement – dûment confirmées par des documents déclassifiés – ainsi que par une étude détaillée diligentée par Lincoln La Paz, astrophysicien et ancien mathématicien du *Manhattan Project*.

Au début de l'année 1950, au moment de la rédaction du rapport La Paz⁴ destiné aux plus hauts fonctionnaires de la Défense des États-Unis, l'existence même des bases survolées était inconnue du public. Si l'on excepte les installations de Los Alamos, déjà associées au *Manhattan Project*, la position des sites de fabrication et de stockage des ogives nucléaires restait couverte par un secret absolu. Aujourd'hui, il est possible, armé de patience, d'une carte du sud-ouest des États-Unis, et du rapport en question, d'établir que 68,4 % des 209 cas inventoriés concernent des bases ayant directement trait à l'arme nucléaire.

Indépendamment du rapport La Paz, vingt-deux pages dactylographiées déclassifiées concernent le survol par des engins inconnus du complexe industriel d'Oak Ridge, où l'uranium à usage militaire était raffiné. Dans son périmètre, des installations secrètes et très bien protégées abritaient un projet de propulsion des avions par énergie nucléaire, le N.E.P.A.⁵ dont au moins un moteur prototype a effectivement volé sur NB 36 H.

L'un de ces rapports offre un élément nouveau : des engins aériens inconnus, détectés par les radars qui surveillent le site, descendent à basse altitude au-dessus des installations. Un extrait du rapport donne une idée précise des incidents répétés qui se déroulaient dans la zone interdite : Il émane du Field Area Office # 8 (P.O. Box 379, Knoxville, Tenn.) et est daté du 19 octobre 1950 : « (référence : *Objets observés au-dessus d'Oak Ridge, Tennessee, en date du 13 octobre 1950*) : La première cible est apparue à 23:25 Eastern Standard Time le 12 octobre 1950, telle qu'indiquée sur le diagramme (annexe # 2). Puis, en succession rapide, nous avons vu apparaître H-48, H-49 et H-51. » « Nous avons appelé Atlanta ; ils n'avaient aucun plan de vol pour quoi que ce soit venant du Nord. »

Si tous les membres de notre assemblée sont au fait des données documentaires qui viennent d'être évoquées, il est inutile d'insister sur l'importance des années cruciales 1945-1953, pour les États-Unis. Une brève synthèse suffira. Dans le cas contraire, des centaines de pages déclassifiées sont disponibles. Elles représentent le moyen le plus sûr d'arriver à une conception raisonnable de ce qui nous réunit ce soir.

Synthèse de la situation en 1953

Au-delà du parti pris de rationalité et d'objectivité scientifique adopté par la Commission, il serait, selon moi, impensable de ne pas avoir à l'esprit, lors de nos recherches, l'hypothèse de l'existence d'une technologie inconnue. Cette même hypothèse a aussi fait l'objet d'une attention particulière de la part des auteurs du rapport Cometa. Dans ce contexte, la situation au cours de l'année 1953, qui marque le début de la présidence du général Dwight Eisenhower, est fondamentale dans la compréhension du sujet qui nous intéresse. Sans une perception claire

Au-delà du parti pris de rationalité et d'objectivité scientifique adopté par la Commission, il serait, selon moi, impensable de ne pas avoir à l'esprit, lors de nos recherches, l'hypothèse de l'existence d'une technologie inconnue.

des données stratégiques et politiques du monde à cette époque et de l'énormité du problème représenté par « *un contact inattendu* » avec cette technologie, qui bouleversait les plans de l'exécutif américain, nous risquons de situer notre réflexion au niveau de l'ufologie la plus basique. La compréhension de l'Histoire du XX^e siècle restera complètement faussée tant que la réalité de ce nouveau paramètre, pour les responsables américains, puis à une date indéterminée pour leurs homologues russes, anglais et français⁶, ne sera pas prise en compte.

Il me semble que les éléments disponibles sous forme de documents déclassifiés aujourd'hui permettent déjà, à eux seuls, de dessiner une image cohérente de la situation que le monde a réellement vécu,

sans toujours le savoir, de 1945 à nos jours.

En tout cas, au début de la présidence d'Eisenhower, des conclusions précises devaient déjà avoir été tirées par certains responsables quant à la totale impuissance de la Défense aérienne américaine devant des intrusions qui possédaient les caractéristiques suivantes : imprévisibles, incontrôlables, et... parfaitement illégales.

Leur existence même devait de ce fait, rester inconnue du public, des alliés et des adversaires des États-Unis.

Si la synthèse que je viens d'évoquer devait avoir été déjà menée à bien par des analystes du S.D.E.C.E. puis de la D.G.S.E., il serait intéressant que nous puissions comparer nos notes. Dans le cas contraire, la Commission 3AF-PAN devrait s'adjoindre un ou plusieurs historiens, jeunes et ouverts de préférence, pour nous permettre de réaliser cette première partie de programme que je pense avoir déjà ébauchée dans mon dernier livre⁷.

Approche actuelle et moyens

Les membres de la Commission 3AF-PAN pourront avoir à connaître des éléments auxquels le grand public n'aura pas accès. Certains craignent qu'une révélation trop complète puisse avoir des conséquences graves dans les franges les plus fragiles de la population. La partie du rapport Cometa consacrée à ce problème insiste beaucoup sur cet aspect. *A contrario*, il semblerait que l'être humain possède une solide capacité à ne pas voir ce qui le dérange, ce qui pourraient rendre moins cruciaux les problèmes liés à une révélation éventuelle.

Il serait donc souhaitable que la Commission ait accès aux données suivantes (liste non exhaustive) :

- a) données et documents déclassifiés permettant de sérier certains éléments du problème. Par exemple la fréquence des détections des événements non corrélés⁸ ;
- b) les critères utilisés par la défense aérienne pour déterminer si un engin est ou non étranger, au sens fort du terme, seraient aussi les bienvenus, si toutefois ils pou-

vaient nous être communiqués sans mettre en péril d'autres informations qui seraient elles classifiées. Faut de mieux, nous pourrions comparer les vitesses mesurées aux altitudes afin de déterminer l'échauffement cinétique. À titre d'exemple, un engin qui se déplace à Mach 4,8 en dessous de 35 000 ft, comme observé en 1966⁹, avait peu de chance d'appartenir à une technologie conventionnelle ;

c) les consignes permanentes concernant le nouveau paramètre : elles sont sans doute, si elles existent, placées à des niveaux de classification très élevés. La décision de nous les faire connaître ou non ne nous appartient évidemment pas ;

d) certains éléments des témoignages recueillis par la gendarmerie nationale qu'il nous appartiendra de définir. Pour anecdotiques qu'elles soient, les données recueillies en provenance du public, mais aussi des pilotes de ligne et des contrôleurs de la circulation aérienne pourraient offrir certains aspects très utiles ;

e) les conclusions auxquelles seraient arrivées des cellules spécialisées, si elles existent, travaillant sur le sujet. Pouvoir rencontrer leurs responsables ou les représentants d'iceux nous permettrait de comparer nos méthodes et nos analyses ;

f) une forme moins édulcorée des données publiées de certains observatoires astronomiques abritant des moyens particuliers de détection serait la bienvenue...

Conclusion

Un élément est resté absent de ce bref survol : les maîtres d'œuvre des engins que les témoins observent et que les radars détectent. Dans toutes nos réflexions, ils devraient demeurer présents bien que sous-jacents. Au-delà des détections concrètes, indispensables pour asseoir notre conviction, nous vivons, selon moi, depuis l'après-guerre une aventure extraordinaire : un contact indirect avec des visiteurs étrangers à notre civilisation.

Le scénario qui semble se dérouler ne paraît pas très différent de la procédure que les astronautes terrestres auraient suivie s'ils avaient découvert, quelque part dans l'espace, une planète habitée. C'est en tout cas ce scénario qu'avait préconisé la Rand [Research and Development, think tank américain fondé en 1946] dans une étude commandée par la NASA. La prudence, la progressivité du contact et le souci de ne pas détruire la civilisation la plus fragile¹⁰, constituaient les éléments les plus évidents de ce document. Attention ! La procédure recommandée par la NASA concernait le contact éventuel d'une mission amé-

**Attention !
La procédure recommandée par la NASA concernait le contact éventuel d'une mission américaine avec des indigènes primitifs... Dans le cas présent, nous jouons probablement le second rôle !**

© illustration de Frank R. Paul pour Fantastic Adventures, mai 1939



ricaine avec des indigènes primitifs... Dans le cas présent, nous jouons probablement le second rôle !

Quoi qu'il en soit, nos hypothétiques visiteurs représentent une donnée très importante du problème que nous abordons¹¹. C'est aussi la donnée la plus énigmatique, sans doute plus difficile encore à prendre en compte que la technologie incompréhensible utilisée par les engins observés. ●

Notes

1. Devenus ultérieurement « aérospatiaux ».
2. AFR 200-2 : *Air Force Regulation* publié en juillet 1953, modifié en novembre 1953 ; 2^e version signée par le général Twining, chef d'état major de l'Armée de l'air.
3. En effet, le premier stade de toute étude consiste à déterminer, donc à identifier, ce que l'on étudie.
4. Rapport déclassifié par application du Freedom of Information Act (1976).
5. NEPA : Nuclear Energy for the Propulsion of Aircraft.
6. Pas nécessairement dans cet ordre.
7. *Documents interdits. Ce que savent les États-Majors*, Éditions Dervy, 2004.
8. Les Américains désignent par événements non corrélés des événements simultanés incohérents du point de vue des connaissances scientifiques actuelles.
9. Incident du 21 novembre 1966, transmis à la Commission Condon.
10. C'est ce qu'on peut appeler le risque ethnocide de contact.
11. Ces visiteurs ne semblent pas avoir sérieusement tenté de convaincre les peuples de la Terre de leur présence, or ils en seraient parfaitement capables. Il leur suffirait de se présenter en plein jour, à très basse altitude au-dessus de la place de la Concorde, de la Maison Blanche, de la Place Rouge ou de Trafalgar Square. Leur discrétion relative représente, sans aucun doute, une donnée du problème.